6-7 EDOUARD VII, A. 1907

l'autre, dans les cas où la contraint par corps sera per mise par la loi; et le sherif qui en pareil cas exécutera l'ordre qui lui sera adressé, conduira tel homme dans les prisons du district, où il aura été arrêté.

XL. Que cette ordonnance continuera et sera en force pendant le tems et espace de deux années à compter du premier Mai prochain, et jusqu'à la fin de la séance du Conseil Législatif, qui tiendra dans l'année de Notre Seigneur mil sept cens quatrevingt-sept.

(Signé)

HENRY HAMILTON.

Statué et ordonné par la susdite autorité et passé en Conseil sous le Sceau Public de la Province, en la Chambre du Conseil au Château St-Louis en la ville de Québec, le vingt-unième jour d'avril, dans la vingt-cinquième année du Règne de notre Souverain Seigneur George Trois, etc., etc., et de l'année de Notre Seigneur mil sept cens quatre-vingt-cing.

Par ordre de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur.

HOPE Á SYDNEY.¹

Québec, 2 novembre 1785.

MILORD.

l'ai eu, dans ma lettre du 24 du mois dernier, l'honneur d'accuser réception des dépêches de Votre Seigneurie contenant ma commission royale de lieutenant-gouverneur;² je dois maintenant à informer Votre Seigneurie que i'ai ce jour prêté serment d'office et assumé le gouvernement de la province de Ouébec. Des affaires pendantes de toute sorte et que le lieutenant-gouverneur Hamilton pouvait expédier et régler lui-même plus facilement, me décidèrent à accepter volontiers sa proposition de ne pas fixer plus tôt la date où il remettrait en mes mains les sceaux de la province.

Sa Majesté et ses ministres, milord, ne sont pas sans connaître les causes qui, jointes aux préjugés de race et de religion (véritablement louables dans d'autres parties de l'empire) soulevèrent en 1774 et 1775, l'opposition des anciens sujets résidant au Canada, particulièrement des natifs et des émissaires des autres colonies, à l'acte du Parlement régissant la province de Québec.

²C'est dans sa lettre du 21 octobre qu'il accusa réception de cette dépêche de Sydney. Q. 25, p. 199.

¹Archives du Canada, Q. 25, p. 220. Quand Hamilton fut destitué, le colonel Henry Hope, qui avait agi en qualité de chef d'état-major général, fut promu au rang de brigadier général et nommé lieutenant-gouverneur, comme l'annonce une dépêche de lord Sydney, en date du 20 août 1785, voir Q. 25, p. 35. Comme il avait été un favori d'Haldimand et un adversaire acharné d'Hamilton, la politique du gouverne-ment, ainsi qu'on peut en conclure de cette dépêche, fut immédiatement changée dès son entrée